



Projet Partenarial d'Aménagement de l'entrée sud de Cahors

Bilan de la concertation

Table des matières

1. Introduction	3
2. Cadre et objectifs de la concertation	4
Cadre juridique et institutionnel	4
Objectifs de la concertation	4
Dispositif et actions mises en œuvre	5
Rappel des modalités de la concertation et clôture des procédures	5
3. Les modalités de la concertation	6
3.1 Les moyens d'information	6
Un espace internet dédié	6
Relais médiatique	7
Courriers et courriels personnalisés	7
Une lettre d'information trimestrielle	8
3.2 Les moyens de participation	9
4. Les actions de concertation réalisées	9
4.1 Ateliers de novembre 2024	9
4.2 Conférence publique du 27 novembre 2024	12
4.3 Cycle d'ateliers de septembre 2025	15
4.4 Lettre d'information trimestrielle	16
5. Synthèse des contributions et enseignements	18
1. Perception générale du projet et attentes exprimées	18
2. Inquiétudes et points de vigilance	18
3. Pistes d'amélioration et suggestions formulées	19
4. Synthèse générale	20
6. Bilan général de la concertation	20
Annexes	21

1. Introduction

Le projet de renouvellement urbain de l'entrée sud de Cahors consiste à repenser le modèle urbain et économique d'une zone d'activités commerciales vieillissante. Ce projet fait du risque majeur d'inondation une opportunité de requalification urbaine, pour un quartier moins vulnérable et plus résilient.



La conduite des différentes études (hydraulique, urbaine, foncière...) nous invite aujourd'hui à amorcer le virage de l'opérationnalité. Au vu du caractère transversal du projet, et de la gouvernance inhérente au PPA, les partenaires institutionnels sont étroitement associés à chaque étape du projet depuis son entame.

Ce passage à l'opérationnalité et les implications réglementaires du renouvellement urbain de l'Entrée Sud nous ont amené à déployer le dispositif de concertation afin d'échanger sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet avec le grand public.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Aménager et recomposer l'entrée de ville avec l'ambition d'assurer la sécurité des biens et des personnes, en diminuant les risques d'inondation, en agissant sur la vulnérabilité du bâti et en assurant une bonne qualité de l'eau,
- Permettre le renouvellement urbain du linéaire, à travers la requalification de l'entrée de ville, en écho au renouvellement commercial de la zone,
- Œuvrer à la renaturation de l'entrée de ville.

Le bilan de concertation ici présent a pour objectif de rendre compte de la participation du public et des acteurs locaux, de synthétiser les avis, questions et propositions recueillis, et de montrer comment ces contributions ont été prises en considération dans le projet. Il permet également de garantir la transparence du processus, de répondre aux obligations réglementaires et de renforcer l'acceptabilité sociale et environnementale du projet.

2. Cadre et objectifs de la concertation

Cadre juridique et institutionnel

Conformément aux textes en vigueur relatifs à la participation du public dans les projets d'aménagement, la présente concertation a été conduite sous la responsabilité de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors, compétente notamment en matière d'aménagement de l'espace communautaire, de développement économique et de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

Elle s'inscrit dans le cadre :

- Des **statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors**, et notamment de ses compétences obligatoires précitées ;
- De la **délibération n°5 du Conseil communautaire du 7 juillet 2022**, approuvant le contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de l'entrée sud de Cahors ;
- De la **délibération n°14 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024** approuvant les objectifs et modalités de la concertation relative au PPA de l'Entrée Sud de Cahors ;
- Des **articles L.103-2 et L.300-2 du Code de l'urbanisme**, relatifs à la concertation publique préalable aux projets d'aménagement ;
- Ainsi que des **articles L.121-15-1 à L.131-21 du Code de l'environnement**, relatifs à la participation du public à l'élaboration des plans, programmes et projets ayant une incidence sur l'environnement.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Grand Cahors d'associer les habitants et les acteurs locaux à la définition d'un projet urbain concerté, cohérent et adapté aux besoins du territoire, tout en veillant à la transparence de la procédure.

Objectifs de la concertation

La concertation a pour objectif de permettre au public d'accéder, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés à l'importance du projet, à l'ensemble des informations disponibles et aux avis requis, et de formuler des observations et propositions qui seront examinées et prises en compte dans la mesure du possible par l'autorité compétente.

Plus concrètement, la concertation vise à :

- **Inform**er les habitants, usagers, propriétaires et acteurs économiques sur les objectifs, les enjeux et les étapes du projet d'aménagement de l'entrée sud ;
- **Associer** les acteurs locaux à la réflexion sur les aménagements envisagés, notamment en matière d'aménagement urbain et de mobilités ;
- **Recueillir** les attentes, les avis et les propositions du public afin d'enrichir le projet et d'en renforcer l'acceptabilité sociale et environnementale.

Dispositif et actions mises en œuvre

Afin d'assurer une information claire et continue, plusieurs outils et actions de médiation ont été déployés :

- **Une page internet dédiée** sur le site *cahorsagгло.fr*, régulièrement mise à jour, permettant au grand public de suivre l'avancement du projet ;
- **Des ateliers de médiation** organisés en novembre 2024 et septembre 2025 auprès des commerçants, riverains et propriétaires concernés par le projet : ces rencontres ont rassemblé **200 participants** et permis de recueillir **365 contributions** ;
- **Des échanges bilatéraux** réguliers avec les principales parties prenantes (propriétaires, exploitants), menés au fil de l'avancement des études ;
- **La création d'une adresse électronique dédiée** (*routedetoulouse@grandcahors.fr*) pour faciliter les prises de contact et le dépôt d'observations ;
- **Une signalétique spécifique** installée sur les sites concernés par les travaux de démolition et de préparation du projet, visant à informer les usagers du territoire.

En complément, et conformément aux orientations fixées par la délibération de lancement de la concertation, de nouvelles actions ont été programmées pour renforcer la participation :

- L'organisation **d'un atelier de médiation complémentaire** destiné aux commerçants, riverains et propriétaires du quartier Saint-Georges concernés par les premiers travaux sur les espaces publics en juillet 2025 ;
- La **diffusion trimestrielle d'un bulletin d'information électronique** à destination des acteurs du quartier (sous réserve de leur inscription) ;
- La **réalisation d'une vidéo de présentation** du projet destinée au grand public ;
- Et la **tenue d'une conférence de sensibilisation** sur le risque d'inondation et la gestion associée, ouverte à l'ensemble des habitants du territoire.

Le public visé par ces dispositifs comprend à la fois les acteurs directement concernés de l'entrée sud (commerçants, riverains, propriétaires, exploitants) et le grand public du territoire du Grand Cahors.

Rappel des modalités de la concertation et clôture des procédures

La concertation a débuté au lendemain du vote de la délibération du 24 septembre 2024 et se clôture avec la présente délibération plus de deux mois avant le lancement de l'enquête publique relative au projet, conformément à la délibération en date du 24 septembre 2024 susnommée.

À l'issue de cette phase, le bilan de la concertation est arrêté par l'organe délibérant de la Communauté d'agglomération. Conformément à la réglementation, ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique relatif au projet d'aménagement, dans la mesure où celui-ci est soumis à évaluation environnementale.

L'ensemble des contributions recueillies ont fait l'objet d'un examen attentif et, lorsque cela était possible, les remarques formulées par le public ont été intégrées dans la conception du projet afin d'en améliorer la cohérence et la pertinence au regard des attentes exprimées.

3. Les modalités de la concertation

3.1 Les moyens d'information

Dans le cadre du projet de réaménagement de la route de Toulouse, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors a veillé à assurer une information régulière, transparente et accessible à l'ensemble des acteurs concernés — habitants, commerçants, propriétaires, exploitants et grand public.

Plusieurs dispositifs complémentaires ont été déployés afin de garantir une diffusion large et continue des informations relatives à l'avancement du projet.

Un espace internet dédié

Un **espace spécifique** a été mis en ligne sur le site de la Communauté d'agglomération, à l'adresse suivante :

👉 <https://cahorsagglo.fr/le-projet-de-reamenagement-de-la-route-de-toulouse>

Accueil > Mon territoire > Les grands projets > Le projet de réaménagement de la route de Toulouse

Le projet de réaménagement de la route de Toulouse



Cette page constitue le **point central d'information** sur le projet. Elle présente :

- Le **contexte général et les objectifs** du réaménagement de la route de Toulouse ;

- Le **calendrier des récentes et prochaines phases** de travaux ;
- Ainsi que les **coordonnées** (mail et téléphone) de la cheffe de projet permettant à chacun de formuler ses observations ou de poser des questions.

L'espace en ligne est régulièrement actualisé pour tenir le public informé des actualités du projet et des futures étapes de la démarche.

Relais médiatique

Le Grand Cahors a veillé à un **relais régulier dans la presse locale**, notamment pour annoncer les conférences de concertation, ainsi que pour communiquer sur les avancées du projet.



Accueil / France - Monde / Environnement

Le ruisseau coule sous une ancienne décharge d'ordures ménagères, il va être dévié



Des travaux vont débiter à la décharge de Brousseyras. / DDM Marc Salvat

[f](#)
[X](#)
[in](#)
[✉](#)

Environnement, Travaux routiers, Urbanisme - Aménagement

Publié le 20/12/2024 à 18:18

Aouregan Texier

Les travaux pour réaménager l'entrée sud, route de Toulouse, à Cahors, continuent à faire leur bout de chemin. Lors du conseil municipal de jeudi soir, les élus se sont attaqués à la décharge de Brousseyras.

Courriers et courriels personnalisés

Afin de garantir une information ciblée auprès des acteurs directement concernés par le projet, des **courriers et e-mails individuels** ont été adressés aux **commerçants, propriétaires et exploitants du secteur** (309 au total).



Madame [REDACTED]

INVITATION POINT D'ÉTAPE ET TEMPS D'ÉCHANGE AUTOUR DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE TOULOUSE

Cahors, le 4 septembre 2025.

Madame [REDACTED]

Comme vous le savez, les travaux de réaménagement de la route de Toulouse ont débuté en 2021 et se poursuivent depuis par des démolitions successives visant à réduire le risque d'inondation pour les personnes et les biens et à redessiner le nouveau visage de cette entrée de ville.

Nous étions venus à votre rencontre en novembre 2024 afin de vous présenter les grands principes du programme hydraulique qui sera déployé pour protéger votre quartier des conséquences d'une future inondation.

Nous souhaitons désormais revenir devant vous pour vous présenter les actualités du projet (avancement de la révision du plan de prévention des risques d'inondation, réinvestissement des espaces publics à Saint-Georges, démolitions, renaturation...) et recueillir votre avis sur le projet d'aménagement.

Vous êtes habitant du secteur, ou propriétaire d'un logement, à ce titre j'ai le plaisir de vous convier à une présentation suivie d'un temps d'échange autour du projet d'aménagement de la route de Toulouse qui aura lieu :

Mardi 23 septembre de 18h à 20h
Hôtel-restaurant La Chartreuse
130, chemin de la Chartreuse à Cahors



Ces envois visaient à :

- Informer sur les dates des ateliers participatifs et réunions publiques ;
- Présenter les enjeux techniques (recalibrage hydraulique, circulation, paysage urbain) ;
- Et encourager la participation aux démarches de concertation.

Cette communication directe a permis de renforcer la proximité avec le terrain et de favoriser un dialogue continu entre la collectivité et les acteurs de la zone.

Une lettre d'information trimestrielle

En complément des dispositifs précédents, la Communauté d'agglomération a lancé, en **janvier 2025**, une **lettre d'information électronique trimestrielle** dédiée au projet.

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION

Diffusée par courrier électronique à une **base de 237 contacts identifiés** (commerçants, riverains, propriétaires et partenaires institutionnels), ce bulletin a vocation à :

- **Inform**er sur l'état d'avancement des études et des travaux ;
- **Valoriser** les actions réalisées sur le terrain ;
- **Partager** les actualités administratives et réglementaires du projet ;
- Et **mettre en lumière** les acteurs impliqués dans la transformation de l'entrée sud de Cahors.

Quatre numéros ont été diffusés à ce jour.

L'édition n°3 de **juillet 2025**, par exemple, a permis de relayer :

- La **mise en œuvre du chantier de régularisation** de l'ancienne décharge de Brousseyras, première étape des travaux de résolution hydraulique du ruisseau du Bartassec ;
- La **révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)** engagée par l'État sur le périmètre du projet ;
- La **valorisation du projet dans la Gazette des Communes**, média national spécialisé dans l'action publique locale ;
- Les **évolutions du tissu commercial** de la route de Toulouse, avec la reprise de certaines enseignes et la fermeture d'autres ;
- Ainsi qu'un **portrait d'un membre de l'équipe-projet**, contribuant à humaniser la démarche et à renforcer la transparence institutionnelle.

La lettre d'information constitue ainsi un **outil de communication privilégié**, permettant de maintenir un lien constant entre la collectivité et les acteurs du territoire, tout en favorisant une appropriation progressive du projet par le public

3.2 Les moyens de participation

- Adresse mail de contact dédiée au projet (routedetoulouse@grandcahors.fr)
- Organisation de réunions publiques, ateliers, conférences.
- Rencontres en bilatérale.

4. Les actions de concertation réalisées

4.1 Ateliers de novembre 2024

- **Date** : 25 novembre 2024, deux sessions
- **Publics visés** : habitants / exploitants et propriétaires du quartier
- **Thématiques** : recalibrage hydraulique et mobilités
- **Fréquentation** : 85 participants
- **Objectifs** : échanger sur le fonctionnement hydraulique du secteur et les scénarios d'évolution des déplacements.

Deux ateliers de concertation se sont tenus le **25 novembre 2024**, réunissant au total **85 participants** : habitants, propriétaires et exploitants du quartier. Les échanges portaient principalement sur le **recalibrage hydraulique du ruisseau du Bartassec** et sur les **mobilités** dans le cadre du projet de réaménagement de la route de Toulouse.

Ces ateliers visaient à :

- Présenter la philosophie du projet et les enjeux territoriaux partagés avec les services de l'État ;
- Exposer le programme de travaux hydrauliques destiné à réduire le risque d'inondation ;
- Présenter le diagnostic et les orientations en matière de mobilité ;
- Recueillir les contributions des participants sur leurs usages, contraintes et attentes pour éclairer les choix futurs.

Chaque atelier s'est articulé autour d'une **séance plénière** suivie d'un **travail en tables rondes**, l'un dédié aux entreprises du secteur nord (du rond-point de la Beyne aux Chartreux/Saint-Georges) et l'autre aux riverains de la zone. Il est à préciser que les acteurs du sud du périmètre (du giratoire du Roc de l'Agasse au giratoire de la Beyne, de coteau à coteau) avaient été vus selon le même format en juillet 2024.



Principaux enseignements

Des pratiques encore largement centrées sur la voiture :

L'usage de la voiture reste dominant pour les déplacements quotidiens, tant chez les habitants que les salariés des entreprises, faute d'alternatives jugées efficaces et sécurisées.

Une préoccupation forte pour la sécurité et le partage de l'espace public :

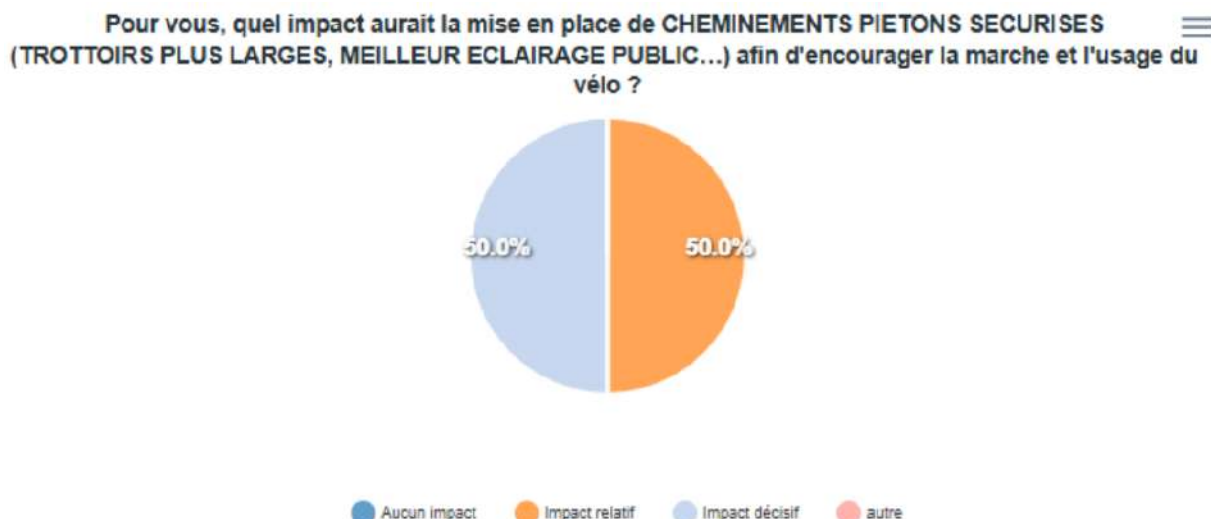
Les participants ont souligné les difficultés liées aux stationnements sauvages, à l'étroitesse des trottoirs et à la vitesse excessive sur la route de Toulouse. Ces situations accentuent le sentiment d'insécurité et freinent le recours aux mobilités douces.

Une ouverture mesurée aux mobilités alternatives :

Les habitants se montrent majoritairement favorables à l'usage du vélo ou à la marche, sous réserve d'infrastructures sécurisées. Les entreprises, plus dépendantes de la voiture, reconnaissent néanmoins l'intérêt d'un réseau cyclable continu et de navettes mieux adaptées aux horaires de travail et d'ouverture des commerces.

Besoins exprimés

- **Stationnement repensé** : améliorer l'organisation et la capacité des parkings pour réduire la congestion et favoriser l'attractivité de la zone.
- **Trottoirs accessibles et sécurisés** : priorité à la rénovation, à l'élargissement et à la sécurisation des cheminements piétons, essentiels pour les clients comme pour les riverains.
- **Pistes cyclables sécurisées** : la grande majorité des participants estime que l'amélioration des pistes cyclables sécurisées aurait un impact décisif sur leur utilisation du vélo.
- **Transports en commun renforcés** : demande d'une fréquence accrue, notamment sur la ligne 3, et de correspondances mieux adaptées aux trajets domicile-travail.



Propositions intégrées dans le projet urbain :

Pour les mobilités douces :

- Création de **nouvelles poches de stationnement** sur l'avenue de Monzie pour éviter le stationnement sur trottoir ;
- **Aménagement de pistes cyclables** afin de parcourir l'entrée sud à vélo en toute sécurité ;

- **Réaménagement des trottoirs** et suppression des obstacles à la circulation piétonne ;
- **Aménagements de modération de vitesse** (ralentisseurs, signalisation, radars pédagogiques, plateaux traversants) ;
- **Augmentation de la fréquence des bus** et travail sur l'ajustement des horaires aux besoins des salariés (dans la mesure du possible).

Pour l'attractivité de la zone :

- Rénovation du **bâti existant** et reconversion des **locaux vacants** en logements ou activités mixtes ;
- Création d'**espaces publics conviviaux et végétalisés**, combinant zones de détente et stationnement ;
- Recherche d'un **équilibre entre espaces verts et aires de stationnement** pour un cadre de vie plus agréable.

4.2 Conférence publique du 27 novembre 2024

- **Thématique** : sensibilisation au risque d'inondation, focus sur l'entrée sud
- **Participants** : 110 personnes
- **Objectifs** : expliquer les principes du futur aménagement et renforcer la culture du risque en expliquant les phénomènes de crue et en parlant du volet gestion de crise qui est moins connu du grand public.

Dans le cadre de la concertation publique sur le projet de réaménagement de l'entrée sud de Cahors, une **conférence grand public** consacrée à la **prévention du risque d'inondation** s'est tenue le **27 novembre 2024** à l'Espace congrès, place Bessières. L'événement, organisé par le Grand Cahors, a rassemblé **près de 110 participants**, habitants, acteurs locaux et élus du territoire.

L'invité principal, **Fred Courant**, figure emblématique de l'émission « *C'est pas sorcier* », a animé cette soirée placée sous le signe de la **pédagogie scientifique** et de la **sensibilisation collective**. Engagé depuis 2020 dans un groupe de travail national sur la culture du risque, initié par le ministère de la Transition écologique, l'animateur a partagé son expérience et sa capacité à rendre accessibles des phénomènes complexes.

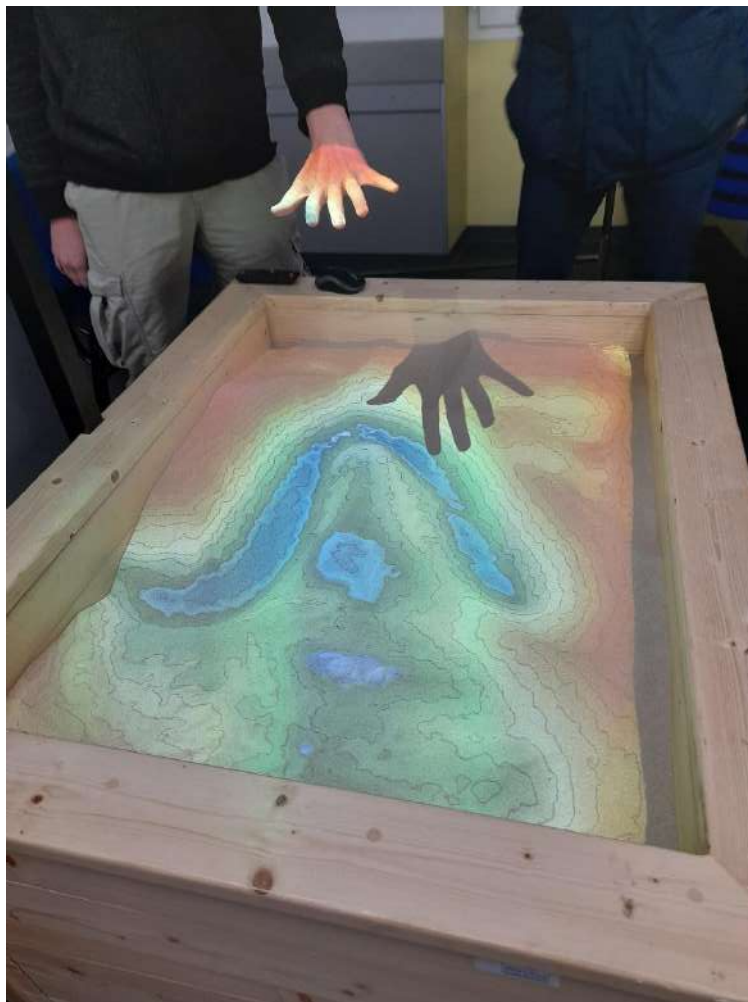


La conférence, à la fois **ludique et instructive**, s'est articulée autour de trois grands axes :

- **Les mécanismes d'une crue**, avec une explication claire des causes et des dynamiques à l'origine des inondations, et des raisons de leur intensification liée au changement climatique ;
- **Le cas de Cahors et de son entrée sud**, secteur identifié comme vulnérable au débordement du ruisseau du Bartassec, où le Grand Cahors engage un important programme de recalibrage hydraulique pour renforcer la sécurité du territoire ;
- **Les bons réflexes à adopter** en cas d'inondation : anticiper, protéger, se mettre en sécurité, et comprendre les comportements à adopter avant, pendant et après un épisode de crue.

L'événement a été marqué par un **échange interactif avec le public**, favorisant la compréhension des enjeux locaux et le partage d'expériences. Plusieurs acteurs institutionnels sont également intervenus aux côtés de Fred Courant et du Grand Cahors : le **bureau d'études ARTELIA**, maître d'œuvre du projet hydraulique de l'Entrée Sud, le **SDIS du Lot**, l'**Établissement Public de Territoire et de Bassin du Lot**, ainsi que l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne**. Chacun a apporté un éclairage complémentaire sur la prévention, la gestion et la résilience face aux crues.

À l'issue de la conférence, les participants ont pu découvrir un **outil de modélisation innovant**, un **bac à sable à réalité augmentée** illustrant le comportement des cours d'eau en fonction du relief et des précipitations. Ce dispositif pédagogique a permis d'observer en temps réel la formation des écoulements et l'impact des aménagements sur la propagation des eaux.



La soirée s'est clôturée autour d'un **moment convivial**, favorisant les échanges entre le public et les intervenants. Cet événement a constitué un **temps fort de la concertation**, en contribuant à renforcer la **culture du risque** sur le territoire et à mieux faire comprendre le **sens du projet hydraulique de l'entrée sud de Cahors**.

4.3 Cycle d'ateliers de septembre 2025

- **Dates** : 23 et 24 septembre 2025 (3 sessions)
- **Publics** : habitants, commerçants et propriétaires
- **Thèmes** : rappel des enjeux hydrauliques, présentation des grandes orientations du projet urbain et révision du PPRI
- **Fréquentation** : 130 participants
- **Objectifs** : recueillir les avis sur les propositions d'aménagement, les mesures de réduction du risque et présenter les principes de la révision du PPRI lancée par les services de l'État.
- **Synthèse** :



Points clés à retenir

1. Calendrier et visibilité du projet

☐ Forte attente de lisibilité sur le phasage et la durée des travaux, avec un souhait de communication régulière et actualisée sur les étapes du chantier.

2. Foncier et accompagnement économique

☐ Besoin d'éclaircissements sur les périmètres de préemption et les démarches pour les propriétaires ; demandes de soutien et d'information pour les commerces impactés.

3. Enjeux hydrauliques et risques d'inondation

☐ Adhésion au principe du recalibrage du ruisseau du Bartassec, mais volonté de mieux comprendre les choix techniques et la coordination avec la révision du PPRI.

4. Cadre de vie et mobilités

☐ Priorité donnée à la qualité urbaine, à la végétalisation, à la sécurité des déplacements et à l'amélioration de l'éclairage public ;

5. Adhésion globale et poursuite du dialogue

☐ Reconnaissance du travail engagé et du sérieux de la démarche ; demande d'un suivi de proximité et d'une communication continue jusqu'à l'enquête publique.



4.4 Lettre d'information trimestrielle

- **Lancement** : janvier 2025
- **Diffusion** : 4 éditions à ce jour
- **Base de destinataires** : 237 adresses mail
- **Objectif** : informer régulièrement les acteurs du quartier de l'avancée du projet et relayer les prochaines étapes.

La lettre d'information constitue ainsi un outil de communication privilégié, permettant de maintenir un lien constant entre la collectivité et les acteurs du territoire, tout en favorisant une appropriation progressive du projet par le public.



En tant que propriétaire, habitant et/ou exploitant de la zone, des ateliers de présentation du projet de réaménagement de la route de Toulouse vous ont été proposés. Le Grand Cahors continue à vous tenir informé(e) des chantiers en cours et de l'actualité de cette entrée de ville.

Actualités du réaménagement de la route de Toulouse



5. Synthèse des contributions et enseignements

1. Perception générale du projet et attentes exprimées

Les participants partagent un constat largement convergent : la requalification de l'entrée sud de Cahors est jugée nécessaire et attendue depuis de nombreuses années. L'état actuel du secteur est perçu comme dégradé, avec des friches commerciales, des bâtiments vieillissants et un cadre urbain manquant de cohérence. L'annonce d'un projet global de renouvellement urbain et d'aménagements hydrauliques suscite donc un intérêt réel et une attente forte de transformation, à la fois sur le plan de l'image de la ville, de la fonctionnalité des espaces et de la qualité de vie.

Plusieurs contributions mettent en avant le souhait d'un projet équilibré entre attractivité économique et amélioration du cadre urbain. Les commerçants et acteurs économiques expriment leur adhésion à l'objectif de revitalisation, à condition que les aménagements futurs garantissent la continuité de l'activité durant les travaux et préservent l'accessibilité des sites. Les riverains, quant à eux, se montrent sensibles à la sécurité, à la circulation et à la gestion des flux, notamment aux abords des zones commerciales et résidentielles.

Sur le plan des usages, les attentes se concentrent sur la clarification du calendrier opérationnel et sur une meilleure visibilité du phasage des travaux. Les participants souhaitent disposer d'une information claire sur les séquences d'intervention, les périmètres concernés et les échéances prévisionnelles. De nombreux échanges traduisent un besoin de transparence et de communication continue, afin de pouvoir anticiper les impacts économiques, logistiques et quotidiens.

Enfin, plusieurs remarques soulignent l'intérêt d'une approche à l'échelle du bassin de vie, intégrant non seulement Cahors mais aussi les communes limitrophes du sud de l'agglomération. Cette échelle élargie est perçue comme indispensable pour que la requalification de l'entrée sud s'inscrive dans une dynamique territoriale cohérente, notamment en matière de mobilité, d'habitat et de développement économique.

2. Inquiétudes et points de vigilance

Les inquiétudes exprimées lors des ateliers concernent principalement trois domaines : la conduite des travaux, les incidences économiques et la cohérence du projet dans le temps long.

La période de travaux est identifiée comme une source majeure d'inquiétude. Les commerçants redoutent les pertes de chiffre d'affaires, les difficultés d'accès pour leurs clients et la gêne occasionnée par les chantiers successifs. Plusieurs témoignages évoquent des expériences passées de perturbations économiques liées à des travaux sur d'autres secteurs, renforçant le besoin d'un accompagnement spécifique des entreprises pendant cette phase. Des demandes de soutien financier, logistique ou fiscal sont formulées pour atténuer ces impacts.

L'accessibilité constitue un point de vigilance récurrent. Les participants insistent sur la nécessité de maintenir des conditions de circulation fluides, tant pour les automobilistes que pour les véhicules de livraison. Certains soulignent le risque d'engorgement lié aux modifications de voirie, notamment autour des carrefours structurants (Carrefour, Lidl, Roc de l'Agasse, etc.) et expriment une préférence pour des solutions favorisant la circulation continue (ronds-points, voies de contournement, maintien de la route du Bartassec). Des réserves sont également émises sur la réduction de la largeur des voies et sur les éventuelles contraintes pour les poids lourds.

La question du foncier et du devenir des activités existantes revient régulièrement. Des exploitants cherchent à savoir si leur parcelle est concernée par des acquisitions, des démolitions ou des déplacements, et à quel horizon. Certains soulignent la spéculation immobilière et les loyers élevés dans le secteur, jugés peu compatibles avec une politique de redynamisation.

Enfin, les échanges révèlent des interrogations quant à la compréhension du projet dans ses aspects réglementaires et techniques : évolution du PPRi, droits à la reconstruction, conditions d'application des futures prescriptions architecturales. Plusieurs participants demandent une pédagogie accrue sur ces points, via des supports concrets et des cas d'exemples locaux.

Sur le plan environnemental, quelques contributions alertent sur les effets potentiels des aménagements hydrauliques (stagnation d'eau, nuisances olfactives, moustiques) et demandent des garanties sur leur fonctionnement et leur entretien.

3. Pistes d'amélioration et suggestions formulées

Les suggestions exprimées par les participants témoignent d'une volonté de co-construction et d'un attachement au devenir du territoire.

Sur le plan de la méthodologie de projet, la principale attente concerne la mise en place d'une communication claire, régulière et accessible. Les participants souhaitent être informés suffisamment en amont des étapes de travaux et bénéficier d'une coordination renforcée entre les différents acteurs (collectivité, entreprises, riverains). La création de points de contact dédiés ou de permanences est évoquée pour répondre aux questions en continu.

En matière d'aménagement et de mobilité, plusieurs propositions visent à concilier circulation automobile, sécurité et mobilité douce. Les participants appellent à maintenir une desserte automobile adaptée tout en développant des itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes, notamment entre la route de Toulouse, la Beyne et le chemin du Bartassec.

L'idée d'une boucle de circulation et de voies à sens unique est évoquée pour fluidifier le trafic. Des aménagements de type parkings relais ou zones de retournement sont également suggérés.

Concernant l'environnement et le cadre de vie, la végétalisation des espaces publics, l'embellissement des façades et la requalification des friches sont perçus comme des leviers importants d'attractivité. Des participants souhaitent que le projet accorde une place significative aux espaces conviviaux, aux zones de stationnement paysagées et à la valorisation des entrées de ville.

Enfin, sur le plan économique, il est recommandé d'accompagner la requalification par une politique foncière et commerciale équilibrée : maintien des activités existantes, soutien à la diversité commerciale, encadrement des loyers, et incitation à la réhabilitation plutôt qu'à la spéculation.

Plusieurs intervenants expriment le souhait que les nouveaux aménagements favorisent un tissu commercial dynamique, accessible aux habitants du bassin de vie, et non limité aux grandes enseignes.

4. Synthèse générale

Globalement, les ateliers traduisent une forte attente de modernisation et de cohérence urbaine, assortie d'une vigilance soutenue sur la phase opérationnelle et ses incidences économiques.

Les participants reconnaissent l'ambition du projet et partagent l'objectif de reconquête urbaine, tout en appelant à une mise en œuvre progressive, concertée et clairement expliquée.

La réussite du projet dépendra, selon eux, de la capacité de la collectivité à associer les acteurs de terrain dans la durée, à garantir la continuité de l'activité économique et à assurer une communication transparente à chaque étape.

6. Bilan général de la concertation

La concertation préalable à la mise en œuvre du PPA opérationnel de l'Entrée Sud de Cahors a permis d'associer un large public au projet, avec plus de 325 participants mobilisés à travers les réunions, ateliers et contributions en ligne.

Cette mobilisation témoigne d'un fort intérêt local pour la transformation de ce secteur emblématique de l'agglomération, marqué par des enjeux à la fois hydrauliques, urbains et commerciaux.

Les dispositifs d'information (site internet, réunions publiques, échanges en bilatérale, bulletin d'information...) ont assuré la transparence du processus et garanti à chacun la possibilité de s'exprimer. Les échanges ont permis d'enrichir le projet sur plusieurs volets :

- **Paysage et cadre de vie** : une attente forte s'est exprimée autour d'une requalification plus qualitative de la route de Toulouse et de la place donnée aux mobilités douces. Ces éléments ont conduit à conforter la logique de "séquences paysagères" et d'espaces publics apaisés le long de l'axe.
- **Hydraulique et sécurité** : les habitants sont très sensibles à la réduction du risque d'inondation. Les explications sur le recalibrage du ruisseau du Lacoste, les canaux

de décharge et la renaturation des berges ont permis de renforcer l'adhésion autour de la finalité protectrice du projet.

- **Économie et accompagnement des commerces** : plusieurs échanges ont porté sur les conditions de maintien de l'activité durant les travaux et sur la recomposition foncière. Ces points ont nourri les réflexions en matière de phasage et d'accompagnement économique. L'organisation des travaux fera l'objet de réunions de concertations préalables et d'adaptations afin d'impacter le moins possible les activités.
- **Environnement et cadre de vie** : la valorisation de la biodiversité, la réduction de l'imperméabilisation et la place du végétal dans les aménagements ont également été intégrées comme attentes fortes et sont de nature à conforter l'objectif de renaturation poursuivi par le projet.

Dans l'ensemble, la concertation a confirmé la pertinence des orientations du projet tout en invitant à une vigilance particulière sur le calendrier des travaux, les accès commerciaux et la continuité des circulations pendant le chantier.

Le Grand Cahors poursuivra une démarche d'information et de dialogue continu tout au long des étapes à venir afin de garantir la bonne compréhension et l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs concernés.

Annexes

- Supports de présentation des ateliers et conférences
- Synthèses et comptes rendus
- Extraits de la presse locale
- Exemples de lettres d'information
- Photos des événements



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION

ANNEXE 3 : Support de présentation – Conférence risque inondation

Conférence
animée par
Fred Courant
Animateur de
C'EST PAS SORCIER !

CAHORS
sous L'eau,
Savoir faire face

Quelles sont les mécaniques de crues ?
Comment sortir de la vulnérabilité ?

MERCREDI 27
NOVEMBRE 2024
- 18H -
ESPACE CONGRÈS
PLACE BESSIÈRES
CAHORS

GRAND CAHORS

EUROPEAN UNION
PRÉFÈTE DU LOT
EAU

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION

Grand Cahors

Bilan des ateliers du 25 novembre

Projet réaménagement de la route de Toulouse – Rencontre entreprises
et rencontre riverains du Nord de la zone « Entrée Sud ».



Rédigé par ETHICS Group
06/12/2024

Synthèse des contributions – Ateliers des 23 et 24 septembre 2025

Les ateliers organisés les 23 et 24 septembre 2025 ont permis de recueillir de nombreuses observations et propositions des participants, issus des différents publics concernés : **habitants, propriétaires, commerçants et acteurs économiques** du secteur de la route de Toulouse.

Les échanges, riches et constructifs, ont mis en lumière plusieurs grands enseignements structurants pour la poursuite du projet.

1. Une attente forte de lisibilité et de visibilité sur le calendrier du projet

De nombreux participants ont exprimé leur besoin d'obtenir une vision plus claire du **phasage et de la durée des travaux**.

Plusieurs remarques soulignent une **inquiétude sur la temporalité du chantier**, certains évoquant un risque de perturbations prolongées ou d'étalement excessif dans le temps. Les habitants souhaitent disposer d'un **calendrier détaillé et mis à jour régulièrement**, incluant les étapes du recalibrage hydraulique, les travaux de voirie et la requalification des espaces publics.

Les commerçants, pour leur part, insistent sur la **nécessité de planifier les interventions en tenant compte de la saisonnalité de l'activité commerciale** et de maintenir la visibilité des enseignes pendant les travaux.

2. Des interrogations sur les périmètres fonciers et les impacts économiques

Les questions relatives au **foncier** et aux **modalités de préemption** ont été nombreuses.

Plusieurs propriétaires ont demandé des précisions sur les **secteurs concernés par les acquisitions publiques** et sur les démarches à suivre en cas de vente volontaire d'un bien. Les commerçants se sont interrogés sur les **conséquences fiscales** du projet et sur son **incidence économique** à court terme, notamment en matière d'accessibilité et de stationnement pendant les travaux.

Certains participants ont également souhaité que le projet intègre des **mesures de compensation ou d'accompagnement** pour les activités impactées par les chantiers (signalétique commerciale, maintien de l'accès, communication adaptée).

3. Une attention marquée à la question hydraulique et à la prévention du risque d'inondation

Le recalibrage hydraulique du ruisseau du Bartassec et la gestion du risque d'inondation ont suscité un vif intérêt.

Les participants ont salué la priorité donnée à cette problématique, perçue comme un enjeu **majeur pour la sécurité et la pérennité du quartier**.

Cependant, certains ont souligné la nécessité de **rendre plus lisibles les choix techniques**, les

ANNEXE 6 : Synthèse des ateliers – Septembre 2025

Référence	Participation	Thèmes	Date	Auteur
cyy067	La durée des travaux : Quand on interrogé les salariés sur le chantier de Saint Georges, ils nous disent qu'ils en ont jusqu'à 2026	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:42	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
rgn664	Le long du linéaire, est-ce que tout est préempté ?	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:42	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
gff246	Si on a un bien qu'on veut bien vendre on contacte ?	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:41	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
ibf229	Quel impact de ces projets sur nos impôts ?	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:41	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
	Comme le budget hydraulique n'est pas encore fixé, se peut-il qu'à la fin il n'y ait plus de budget pour l'aménagement urbain, et que tout ce travail des urbanistes (payant) se fasse pour rien ?	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:41	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
zit974	On a du mal à se projeter, ce n'est pas très concret mais on voit qu'il y a des gens qui ont bossé pendant l'année où on ne s'est pas vus.	Que retenez-vous des grandes orie	24/09/2025 09:41	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
hzf918	On a appris plein de choses ce soir, on voit qu'il y a du travail qui a été fait.	Que retenez-vous des grandes orie	24/09/2025 09:41	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
iuk110	On voit que ça avance depuis l'année dernière !	Que retenez-vous des grandes orie	24/09/2025 09:41	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
nkx334	Problèmes de sécurité sur le parking et dans les rues non éclairées, on a peur de rentrer seul(es) le soir et l'hiver.	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:40	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
kjy477	Il faut mettre de l'éclairage le soir aux chartreux (parking), vulnérabilité des personnes, insécurité.	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:40	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
gnc114	Nous souhaiterions avoir des services bancaires (distributeur)	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:40	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
nrv653	Nous souhaiterions avoir des Wc publics	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:40	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
rmu828	Derrière la poste, les égouts sont cassés et ça déborde, l'assainissement est-il prévu à rénover en même temps que les travaux hydro ? Quand ça déborde, les rats remontent dans les maisons !	Certains éléments du plan guide de	24/09/2025 09:39	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
ter650	La navette marche bien ! On en est très contents ! On peut les développer le long du linéaire	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:39	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
yil824	Les parkings, il faut les mettre le long commerces, car sinon personne ne marchera, personne n'ira.	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:39	Réunion publique participative - 23 septembre 2025
geo248	On a besoin de plus de parking, parkings de stationnement OK, mais pas payants.	Quels sont les éléments du plan gu	24/09/2025 09:38	Réunion publique participative - 23 septembre 2025

ANNEXE 7 : Compilation des contributions – Ateliers 2024 et 2025

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS BILAN DE LA CONCERTATION

[← Retours d'expérience](#)

Grand Cahors : requalification de grande envergure pour l'entrée de ville (46)

Publié le 22 mai 2025, par Victor Rainaldi - Lot

Action cœur de ville, Aménagement et foncier, urbanisme

Le Grand Cahors s'est lancé dans un programme de requalification de son entrée de ville. Traiter cette vaste zone commerciale à risque d'inondation implique de nombreuses acquisitions foncières et le recours à un large éventail d'outils, accessibles via les grands programmes d'urbanisme nationaux.

© photothèque Ville de Cahors / Grand Cahors - Eure-k



Après une inondation catastrophique en 1996, la zone commerciale du sud de Cahors, qui s'étend sur une longueur de 3 kilomètres, a fait l'objet d'un plan de prévention des risques inondation (PPRI), [📄](#) publié en 2004. Problème : ce plan gèle la situation et empêche toute mutation urbaine. La zone aurait ainsi poursuivi sa triste dégradation, aggravée par une nouvelle inondation en 2010, sans la reprise en main décidée en 2022 par le Grand Cahors. La communauté d'agglomération a signé alors, avec d'autres acteurs locaux et l'État, un projet partenarial d'aménagement (PPA), [📄](#) qui a ouvert la voie à un grand projet de requalification de cette zone commerciale.

Faire de la place à l'habitat



Nouvel article

Recherche

Ca

Rechercher id ...



Articles récents

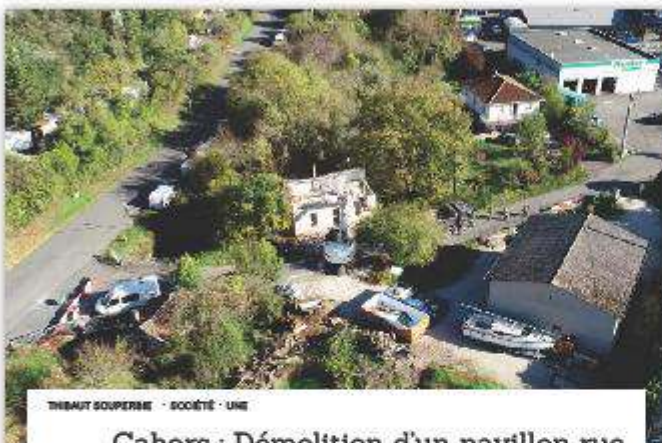
Cahors : 57 étudiantes et étudiants en soins infirmiers de la promotion 2021-2024 ont reçu leurs diplômes !

Plan Bamier : Pour Serge Rigal « le gouvernement fait les poches aux Lolots »

Cahors : Démolition d'un pavillon rue Henri Dunant pour limiter l'incidence des crues route de Toulouse

Gendarmerie du Lot : La maison de protection des familles plus que jamais à l'écoute

Cahors : Réunion publique de Jean-Luc Mélenchon ce vendredi 18 octobre



THIBAUT SOUPERRE - SOCIÉTÉ - UNE

Cahors : Démolition d'un pavillon rue Henri Dunant pour limiter l'incidence des crues route de Toulouse

2024



Laurent MURET
Directeur AMI FOMD

Opération réalisée directement par le bureau d'études du Grand Cahors, avec le soutien financier de l'État au titre du fonds vert.



LE DÉBOUSSILLÉ 50 MÈTRES
AUTOUR DE CHEZ NOI

La route de Toulouse, à vocation commerciale, constitue la zone économique historique de Cahors. Depuis 2004, elle est grevée par un plan de prévention des risques d'inondation qui a contribué à figer son développement, entraînant le vieillissement du bâti et la multiplication des friches. La zone a été, à plusieurs reprises, confrontée à d'importantes crues, en particulier celles de janvier 1996 et juin 2010, concourant à la nécessité d'engager le réaménagement de cette entrée de ville afin d'en réduire le risque et de conforter l'activité économique. C'est dans ce contexte que le Grand Cahors a saisi l'opportunité du programme d'action et de prévention des inondations, en décembre 2018, pour obtenir 6 millions d'euros de subventions de l'État. Un certain nombre d'opérations a ainsi pu être conduit, parmi lesquelles la mise en place d'un système d'alerte des crues par la présence de capteurs sur des points de vigilance ; des études hydrauliques afin d'avoir une connaissance précise des phénomènes de crues sur la zone ; des négociations puis acquisitions foncières. Ces acquisitions ont permis de démolir plusieurs bâtiments route de Toulouse. L'espace retrouvé aura deux vocations : soit il constituera une zone d'expansion de crues, c'est-à-dire une zone tampon renaturée de libre écoulement des eaux, qui permettra de limiter l'ampleur des débordements sur les personnes et les biens environnants, soit il servira de réserve foncière afin de relocaliser de futures activités économiques, chaque mètre carré retrouvé grâce à une démolition pourra ainsi servir pour une prochaine opération de réaménagement dans la zone. Après la démolition puis la renaturation du bâtiment de l'ancien contrôle technique situé Roc de l'Agasse en 2021, la démolition puis la renaturation progressive de la zone anciennement occupée par le garage ex-Atelier 46/Happy Car situé au 750, avenue Anatole de Monzie en juillet et août derniers, c'est un pavillon au 88, rue Henri Dunant qui fait actuellement l'objet d'une démolition depuis

<https://medialot.fr/cahors-demolition-dun-pavillon-rue-henri-dunant-pour-limiter-lincidence-des-crues-route-de-toulouse/>

1/3

21/11/2024 10:33

Cahors. Fred, animateur de "C'est pas sorcier" en conférence - ladepeche.fr

LA DÉPÊCHE

[Accueil](#) / [Culture et loisirs](#) / [Colloques et conférences](#)

Cahors. Fred, animateur de "C'est pas sorcier" en conférence

Les plus lus

 **Lus**

 **Commentés**

1 **Faits divers.** Appel à témoin d'Europol : fugitif parmi les plus recherchés d'Europe, ce Français est soupçonné d'une escroquerie à 5 millions d'euros

2 **Guerre en Ukraine.** Guerre en Ukraine : quand la Russie reçoit un don de plus de 40 chars et blindés d'une société de production de films

<https://www.ladepeche.fr/2024/11/21/fred-animateur-de-c'est-pas-sorcier-en-conference-12337180.php>

1/10

[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Environnement](#)

Le ruisseau coule sous une ancienne décharge d'ordures ménagères, il va être dévié



Des travaux vont débiter à la décharge de Brousseyras. / DDM Marc Salvat

[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

Environnement, Travaux routiers, Urbanisme - Aménagement

Publié le 20/12/2024 à 18:18

Aouregan Texier

Les travaux pour réaménager l'entrée sud, route de Toulouse, à Cahors, continuent à faire leur bout de chemin. Lors du conseil municipal de jeudi soir, les élus se sont attaqués à la décharge de Brousseyras.

PUBLICITÉ

Accueil / France - Monde / Société / Urbanisme - Aménagement

Les premiers bâtiments sont tombés, sept autres vont être démolis, le Grand Cahors va donner le coup d'envoi du réaménagement de la Route de Toulouse



La ville veut valoriser les 3 km de cet axe routier majeur et sécuriser les crues du ruisseau de la Garonne.
MARC SALVET



f X in

Urbanisme - Aménagement, Société, Vie locale

Publié le 16/12/2024 à 06:01

Laetitia Bertoni

Écouter cet article

Powered by ETX Studio

00:00/05:03

Sur cet axe routier d'entrée sud de la ville de Cahors, le projet de réaménagement se précise, d'autant plus que le Grand Cahors poursuit ses actions de renaturation pour prévenir les



<https://www.ladepeche.fr/2024/12/16/les-premiers-batiments-sont-tombes-sept-autres-vont-etre-demolis-le-grand-cahors-va-donner-le-coup-d-envoi-du-reamenagement-de-la-route-de-toulouse/>

1/8

ANNEXE 12 : Article 16-12-2024 - - La Dépêche

Un ruisseau à dévier, 360 000 tonnes de déchets à traiter... le grand chantier

Les terres du hantessac, le petit ruisseau aux grands maux, qui a longtemps servi à l'entretien des concessionnaires automobiles de la route de Toulouse, à Cahors, ne seront-elles bientôt d'un nouveau souvenir ? De grands travaux hydrauliques viennent d'être lancés.

Sur la route de Toulouse, le petit ruisseau du hantessac, qui a longtemps servi à l'entretien des concessionnaires automobiles de la route de Toulouse, à Cahors, ne seront-elles bientôt d'un nouveau souvenir ? De grands travaux hydrauliques viennent d'être lancés.



Les travaux de déviation du ruisseau du hantessac, à Cahors, sont en cours.

Le ruisseau du hantessac, qui a longtemps servi à l'entretien des concessionnaires automobiles de la route de Toulouse, à Cahors, ne seront-elles bientôt d'un nouveau souvenir ? De grands travaux hydrauliques viennent d'être lancés.

Les travaux de déviation du ruisseau du hantessac, à Cahors, sont en cours.

EN BREF

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
Toujours en escale à Cahors.

POUR LE DÉPÊCHEUR
Palace de l'air à point d'arrêt.

POUR LE DÉPÊCHEUR
Cahors, toujours en escale à Cahors.

La ville honore la mémoire des victimes de l'esclavage

Cahors a honoré la mémoire des victimes de l'esclavage lors d'une cérémonie organisée par la ville.



Une cérémonie a été organisée à Cahors pour honorer la mémoire des victimes de l'esclavage.

EN BREF

JOUEUR DE L'ESCLAVAGE
Ouverture spéciale de l'événement.

LITRIMARCHÉ
MATÉLAS SOMMIERS RAMNETS LITS

Grand choix de **MATELAS** du 1^{er} prix jusqu'au 1^{er} prix

TOUJOURS PLUS DE
CHOIX CONSEIL SERVICES

Rond point de Requard - 48000 CAHORS
05 65 30 64 25

THÉÂTRE DE L'USINE

Les Echappées
Mise en scène de Cécile de la Motte

DIALOGUES DES PLANTES

Mercredi 13 juin - 19h
Maison de la Culture

25/10/2024 10:28

Un pavillon en cours de démolition à Cahors : pourquoi la ville détruit des bâtiments route de Toulouse - ladepeche.fr



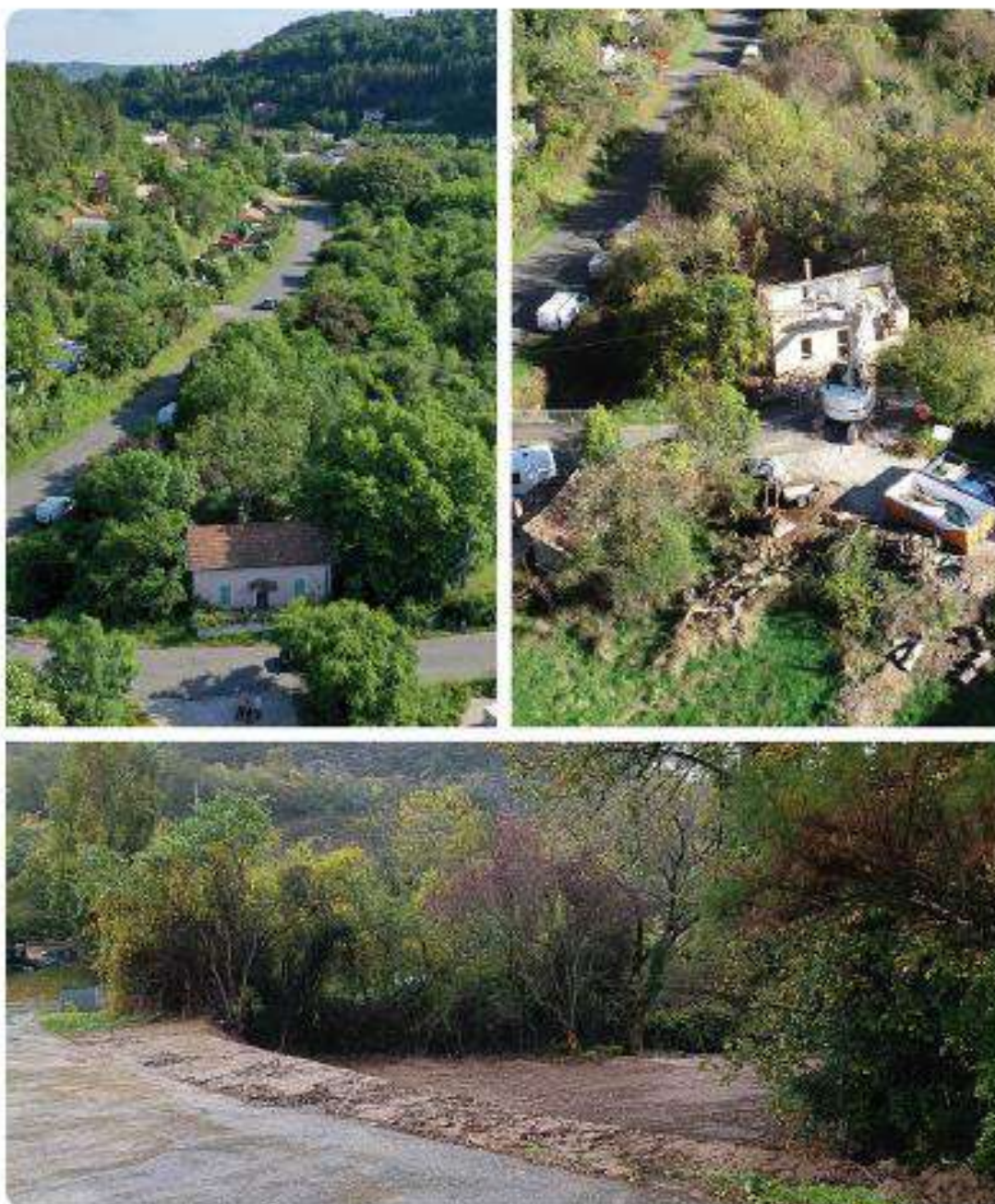
[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Société](#) / [Urbanisme - Aménagement](#)

Un pavillon en cours de démolition à Cahors : pourquoi la ville détruit des bâtiments route de Toulouse

<https://www.ladepeche.fr/2024/10/22/un-pavillon-en-cours-de-demolition-a-cahors-pourquoi-la-ville-detruit-des-batiments-route-de-toulouse-12277646.php>

1/15

Actualités du réaménagement de la route de Toulouse



ANNEXE 15 : Newsletter n°1 – Janvier 2025

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION

Deux pavillons au 39 et 41, avenue Anatole-de-Monzie ont été démolis fin janvier. La libération de cette emprise permettra de retrouver des droits à construire sur la route de Toulouse, dans le cadre de la révision du Plan de prévention des risques d'inondation.

Retrouvez les opérations de démolition passées et les étapes à venir du projet de réaménagement de la route de Toulouse dans la vidéo réalisée par le Grand Cahors ci-dessous :



**Le projet de réaménagement de la route de Toulouse
devient "Grande opération d'urbanisme"**



La régularisation administrative de fermeture de l'ancienne décharge de Brousseyras est en cours. Le Grand Cahors engage, à ce titre, des travaux qui contribueront à résoudre la problématique des inondations du ruisseau du Bartassec et à mettre aux normes environnementales le site. Les travaux ont démarré début mai et consistent, après débroussaillage, à terrasser le massif de déchets, à l'étanchéifier et à le séparer du lit du cours d'eau repositionné par des enrochements en pied de talus. Ce chantier constitue la première étape des travaux de résolution hydraulique de l'entrée sud de Cahors.

Actualités du réaménagement de la route de Toulouse



L'avenue Anatole-de-Monzie, dans sa section comprise entre le double giratoire et le viaduc SNCF, est en travaux depuis septembre. Ce chantier consiste à reprendre les trottoirs en béton désactivé, dans un premier temps devant les commerces, et à sécuriser cette entrée de ville pour les habitants en remplaçant les mâts d'éclairage public et en surélevant les traversées piétonnes. Le projet prévoit également la désimperméabilisation des places de stationnement pour permettre à l'eau de s'infiltrer – tout en maintenant le même nombre de places – ainsi que la dissimulation des conteneurs. Les travaux se poursuivront jusqu'à fin novembre. Le chantier sera en pause durant le mois de décembre pour permettre l'accès aux commerces durant les fêtes de fin d'année et reprendra en 2026.

ANNEXE 18 : Newsletter n°4 – Octobre 2025

Annexe 19 : Photos ateliers – 2024



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe 20 : Photos conférence risque inondation – 2024



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION

Annexe 21 : Photos ateliers – 2025



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD DE CAHORS
BILAN DE LA CONCERTATION